

Avant l'entrée en 6^e



Groupe



15 enfants MAXI

Dispositif gratuit*



* Assurance obligatoire

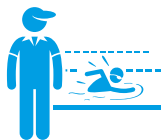
Nombre de séances

10 x



1 heure

Test



Apprenez à vos enfants à nager près de chez vous.
Pour connaître les lieux, places disponibles et conditions
d'inscription à ces stages, rendez-vous sur :

www.sports.gouv.fr/japprends-a-nager

TAMPON DE L'ORGANISATION



POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ

J'APPRENDS À NAGER



Marraine du dispositif : Malia Metella,
médaillée olympique, ancienne championne d'Europe

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LES SITES

www.sports.gouv.fr
www.ffnatation.fr



Chaque enfant qui entre en classe de 6^e doit savoir lire, compter, écrire... et nager !

Le dispositif national « **J'apprends à Nager** », s'inscrit dans le cadre du plan ministériel « **Citoyens du Sport** ».

Il permet aux enfants d'évoluer dans l'eau en toute sécurité et leur enseigne une culture de l'eau, revêt une dimension de sensibilisation et de prévention importante, prioritairement dans les quartiers prioritaires et les zones rurales.

Ce dispositif, dont le financement de l'État a été triplé dans le cadre du Comité Interministériel à l'Égalité et la Citoyenneté (CIEC) comprend plusieurs objectifs :

- permettre à tous les enfants entrant en classe de 6^e de savoir nager ;
- leur permettre de pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité ;
- leur offrir un accès à la culture de l'eau ;
- prévenir activement par ce biais, les noyades.

Ce programme s'inscrit au carrefour des priorités du Ministère dans le cadre du plan « **Citoyens du Sport** » : la prévention des risques liés à la baignade et la lutte contre les inégalités d'accès à la pratique sportive.

La formule d'apprentissage :

- le stage se déroule pendant les vacances scolaires, le week-end ou lors des temps périscolaires ;
- La durée minimum est de 10 heures et peut être divisée en séances de 30 minutes à 1 heure selon le niveau et l'âge des enfants ;
- Le groupe est composé de 15 enfants maximum ;
- À l'issue du stage, le passage du test Sauv'nage est proposé aux pratiquants, afin de valider leurs compétences ;
- Les stages sont gratuits, même si une participation symbolique peut être demandée pour couvrir notamment les frais d'assurance.



Marraine du dispositif : Malia Metella,

médaillée olympique, ancienne championne d'Europe, vice-championne olympique sur 50 m nage libre en 2004, vice-championne du monde sur 100 m nage libre en 2005.

